

UNIS CONTRE LE CORONAVIRUS

Jeudi, le Président a fait plusieurs annonces pour engager le pays dans la lutte contre le coronavirus.

GRAVE CRISE DE SANTÉ

Jeudi, le Président s'est exprimé à la télévision sur la crise du coronavirus. Il a lancé un appel à la solidarité et à l'action. Il a rappelé que nous n'étions qu'au début de la maladie. Et même si nous faisons des efforts pour la stopper, elle se développe en Europe. Jeudi, le ministre de la Santé a annoncé que 2 876 personnes étaient touchées par le Covid-19 en France. Mais selon les spécialistes, les chiffres sont sûrement plus élevés car tous les malades ne sont pas testés. L'inquiétude est que les hôpitaux ne puissent pas accueillir tous les malades, s'ils sont trop nombreux. C'est aujourd'hui le problème en Italie. Le Président souhaite donc ralentir le développement et protéger les plus fragiles.

RESTER CHEZ SOI

Il a appelé les personnes de plus de 70 ans, celles qui souffrent de problèmes respiratoires, de maladies, les personnes en situation de handicap... à rester à la maison quand cela est possible. Emmanuel Macron a aussi annoncé que la trêve hivernale va durer 2 mois de plus : les personnes qui n'ont pas pu payer leur loyer et celles qui n'ont pas de logement ne seront pas renvoyées à la rue le 31 mars.

FERMETURE DES ÉCOLES

A partir de lundi, toutes les crèches, les écoles, les collèges, les lycées, les universités seront fermés.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le Président a échangé avec les différents partis politiques et des scientifiques. Selon eux, même les personnes fragiles peuvent voter sans prendre de risques pour leur santé. Les élections municipales seront bien organisées les dimanches 15 et 22 mars.

LIMITER LES DÉPLACEMENTS

Les trains, bus... continueront à circuler. Mais chacun est invité à limiter ses déplacements. Quand c'est possible, le Président appelle à rester à la maison pour travailler.

ENTREPRISES, CHÔMAGE

Le Président a promis des aides financières à toutes les entreprises qui ne peuvent pas travailler à cause du coronavirus. Beaucoup de professions sont touchées : le tourisme, la restauration, la culture (concerts...). Les périodes de chômage seront financées par l'État. Les entreprises pourront payer plus tard les impôts et cotisations du mois de mars.

UN ÉTAT QUI PROTÈGE

Le Président a appelé les hôpitaux



à annuler toutes les opérations qui ne sont pas urgentes. L'objectif est de gagner des places. Il a jugé qu'en cette période de crise, la France avait une grande force : l'accès aux soins pour tous, gratuitement.

APPEL À L'UE

E. Macron a appelé les 27 pays de l'Union européenne à agir ensemble, vite et fort, pour protéger l'économie. Déjà de nombreux pays ont pris des décisions importantes. En Italie, seuls les magasins d'alimentation et les pharmacies restent ouverts. La Belgique a annoncé jeudi la fermeture des écoles, cafés, restaurants...

SOUTIEN DE TOUS

Les décisions du Président ont été accueillies positivement par les partis de gauche et de droite. Pour tous, il est important de s'unir, l'humain et la santé doivent être la priorité.

POURQUOI FERMER LES ÉCOLES ?

Même si les scientifiques ne savent pas pourquoi, le corps des enfants semble beaucoup mieux se défendre contre le coronavirus.

Cependant, ils peuvent l'attraper et contaminer d'autres personnes plus fragiles, surtout que les enfants ont plus de difficultés à respecter les conseils de santé (tousse dans son coude, se laver les mains souvent...). C'est pour cela que le Président a décidé de fermer les établissements scolaires. Pour le ministre de l'Éducation, la fermeture va durer au minimum 3 semaines, sûrement jusqu'aux vacances de Pâques. Des solutions de garde vont être proposées, par exemple pour les enfants des professionnels de santé qui sont obligés de travailler. Le ministre a annoncé que les élèves devront travailler à la maison. Ils pourraient avoir des cours par internet. Pour le moment, les enseignants ne savent pas comment cela va se passer.

